

Opération de Développement rural de GEMBLOUX - Rapport annuel d'activités 2023 de la CLDR

1. SITUATION GENERALE DE L'OPERATION POUR CE QUI CONCERNE LA 2^{ème} OPERATION

Le PCDR de 2005 est arrivé à échéance en juillet 2015.

Le Conseil communal de novembre 2018 a adopté le projet de 2^{ème} PCDR qui comprend 38 projets répartis dans les différents lots et 9 actions en lot 0.

Le PCDR a été approuvé, par arrêté du Gouvernement wallon du 23 mars 2019 et ce, pour une durée de 10 ans.

Le lot 1 est constitué des projets suivants :

Priorité du PCDR	N° FP	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% (€)	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	1	Aménager la place de Sauvenière en un cœur de village	<u>Estimation actualisée à 702.068 € TVAC</u>	DR (et Infrasports) <ul style="list-style-type: none"> → Convention-faisabilité signée par la Ministre TELLIER en date du 11 février 2021 → BE désigné en date du 02 décembre 2021 → Avant-projet présenté en réunion de coordination le 22 décembre 2022 → Avant-projet approuvé par la Direction du DR en juillet 2023

Lot 1	2	Aménager la place de Lonzée en un lieu de convivialité	<u>Actualisation à 911.935 € TVAC</u>	DR (et espaces verts) → Convention-faisabilité signée par la Ministre TELLIER en date du 20 décembre 2021 → BE désigné en date du 22 août 2022 → Avant-projet présenté en réunion de coordination du 26 septembre 2023 → En attente de l'approbation par la Direction du DR
Lot 1	3	Créer une maison multiservices à Bossière	<u>Actualisation à 1.977.866 € TVAC</u>	DR → Demande de convention-faisabilité introduite officiellement en janvier 2022 → Proposition de convention approuvée par le Conseil communal du 23 février 2022 → En attente de signature ministérielle
Lot 1	4	Créer une maison rurale à Beuzet	816 278,10€	DR et Infraports → Actualisation de la

				fiche en cours pour une activation courant 2024 décidée par la CLDR et le Collège communal
Lot 1	5	Améliorer l'attractivité du complexe nature dans et autour du Bois de Grand-Leez	<u>Actualisation à 399.739, 23 € TVAC</u>	DR → Convention-faisabilité signée par la Ministre TELLIER le 19 décembre 2022 → Procédure de désignation d'un BE en cours (relance du marché début 2024)
Lot 1	6	Développer une vision globale de la vallée de l'Orneau au travers d'une maison de la nature et de l'environnement	<u>Actualisation à 1.417.515 € TVAC</u>	DR → Convention-faisabilité signée par la Ministre TELLIER le 01 août 2022 → BE désigné fin juin 2023 et 1^{ère} esquisse élaborée et présentée fin décembre 2023
Lot 1	7	Optimiser le réseau de chemins et sentiers et tenir à jour l'Atlas	20 000€ Cartographie 55 000€ Entretien (à préciser)	→ La Ville de Gembloux a mis en œuvre cette fiche-projet, en 2019, sur fonds propres, en désignant l'asbl Tous à pied afin de mener à bien l'inventaire

				<p>juridique et de terrain avec pour objectif la création d'un RCP (voir explicatif dans la rubrique « Réflexions sur l'ODR » ci-dessous et les rapports annuels précédents).</p>
Lot 1	8	Offrir une liaison alternative "modes doux" entre Les Isnes et la gare de St-Denis Bovesse	623 215,34€	<p>Fiche transcommunale</p> <p>→ En partie en cours de réalisation par le SPW routes, ce dernier ayant comme projet de sécuriser la N912 du carrefour de la rue Jennay au rond-point Didi.</p> <p>→ Mais fiche-projet PCDR pas abandonnée pour autant (la liaison dite « Malmaison » où un chemin est à supprimer et un contournement à créer a été proposé, en 2023, au propriétaire – en cours de négociation)</p>
Lot 1		Créer et installer des panneaux "l'agriculture au fil des saisons"	<p><u>Montant total actualisé pour les 2 fiches : 198.440 € TVAC</u></p>	<p>DR</p> <p>→ Convention signée par la Ministre TELLIER en date du 11 février</p>

	9			<p>2021</p> <p>→ Avant-projet présenté en réunion de coordination le 22 décembre 2022</p> <p>→ Avant-projet approuvé par la DDR en juillet 2023</p> <p><u>Remarque</u> : convention conjointe avec la fiche n°10</p>
Lot 1	10	Mettre en valeur les spécificités des villages	<p><u>Montant total actualisé pour les 2 fiches : 198.440 € TVAC</u></p>	<p>DR, CGT</p> <p>→ Convention signée par la Ministre TELLIER en date du 11 février 2021</p> <p>→ Avant-projet présenté en réunion de coordination le 22 décembre 2022</p> <p>→ Avant-projet approuvé par la DDR en juillet 2023</p> <p><u>Remarque</u> : convention conjointe avec la fiche n°9</p>

Le lot 2 est constitué des projets suivants :

Priorité du	N° FP	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
-------------	-------	--------------------	--------------------------	--------------------------

PCDR				
Lot 2	1	Aménager la place de Grand-Leez		DR
Lot 2	2	Embellir la place d'Isnes-les-Dames		DR
Lot 2	3	Concevoir un lieu de convivialité à Bothey		DR Espaces verts
Lot 2	4	Aménager une maison de village à Sauvenière		DR
Lot 2	5	Réaffecter et réaménager le site des anciennes marbreries à Mazy		DR Espaces verts
Lot 2	6	Améliorer la liaison modes doux entre Walhain et Grand-Leez via le RAVeL		DR SPW voiries
Lot 2	7	Définir un plan global pour améliorer la mobilité intra-villageoise		
Lot 2	8	Développer des projets innovants et citoyens en matière d'énergie		DR SPW Energie
Lot 2	9	Affirmer une vision globale de la vallée de l'Orneau par l'aménagement d'un cheminement cohérent		DR
Lot 2	10	Développer l'économie locale et alternative		
Lot 2	11	Améliorer la cohésion et le vivre ensemble dans les villages		Fonds propres

Le lot 3 est constitué des projets suivants :

Priorité du PCDR	N° FP	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoirs(s) subsidiant(s)
Lot 3	1	Aménager la place de la gare à Ernage		
Lot 3	2	Créer un lieu central de convivialité à Grand-Manil		
Lot 3	3	Créer un espace médical pour premiers soins et interventions de jour		
Lot 3	4	Créer un bassin naturel de baignade		
Lot 3	5	Développer un ou des villages connectés		
Lot 3	6	Créer du logement tremplin		
Lot 3	7	Créer du logement intergénérationnel		
Lot 3	8	Aménager davantage de zones naturelles		
Lot 3	9	Gembloux, la ville la plus cyclable		
Lot 3	10	Améliorer les transports en commun et alternatifs		
Lot 3	11	Renforcer les liens entre acteurs du monde agricole		

Lot 3	12	Valoriser les produits locaux et les circuits courts		
Lot 3	13	Acquérir et aménager les abords de la maison des œuvres aux Isnes		
Lot 3	14	Sensibiliser les Gembloutois à la vie agricole		
Lot 3	15	Gembloux, commune "zéro-déchets"		
Lot 3	16	Créer une liaison modes doux entre Bossière, Les Isnes, Ferooz et Gembloux		
Lot 3	17	Sécuriser la liaison entre Sauvenière et le terrain de football		

2. TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX POUR CE QUI CONCERNE LA 1^{ère} OPERATION DONT CERTAINS PROJETS SONT TOUJOURS EN COURS

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2015 – Convention-exécution avec avenant temporel et financier N° de visa : 15/16703	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹	Aménagement et liaison entre les deux centres de vie villageoise à Beuzet	Revaloriser cet espace et le rendre plus convivial et agréable en y réalisant quelques aménagements et en améliorant l'accessibilité piétonne du lieu	151.480, 94 € initial
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				08/05/2018
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				24/10/2019
Approbation de l'avant-projet par la R.W				14/06/2021
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				726.748
Montant du subside développement rural				388.436
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2020/01 - Convention faisabilité N° de visa : 20/21020	PCDR classique PwDR 2007-2008 ²	Aménagement de la place de Sauvenière en cœur de village	Revaloriser cet espace et le rendre plus convivial et agréable en y assurant la polyvalence, la verdurisation, la mise en valeur du patrimoine , ...	20.000 € (provision pour l'étude du projet)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				02/12/2021
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				08/12/2022
Approbation de l'avant-projet par la R.W				27/07/2023
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				Provision 20.000€
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2020/02 - Convention-faisabilité N° de visa : 20/21043	PCDR classique PwDR 2007-2008 ³	Création et installation de panneaux « agriculture au fil des saisons et « mise en valeur des spécificités des villages comme facteurs d'identité globale	Informer, valoriser et sensibiliser au travail des agriculteurs et créer un sentiment d'appartenance à une identité locale propre à chacun des villages et à l'entité gembloutoise en général	20.000 € (provision pour l'étude du projet)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				24/02/2022
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				08/12/2022
Approbation de l'avant-projet par la R.W				17/07/2023
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				Provision 20.000€
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2021 - Convention-faisabilité N° de visa : 21/18670	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁴	Aménagement de la place de Loncée en un lieu de convivialité	Revaloriser cet espace, le rendre plus convivial et agréable en y réalisant quelques aménagements tels que l'aménagement d'un parvis d'Eglise, la plantation d'arbres visant à structurer l'espace, la mise ne place d'une plaine de jeux et la réorganisation du parking	20.000 € (provision pour l'étude du projet)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				22/08/2022
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				13/07/2023
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				Provision 20.000€
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

⁴ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2022 - Convention-faisabilité N° de visa : 22/05451	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁵	Aménagement d'une maison de la nature et de l'environnement	Accueillir et sensibiliser sur la richesse et la diversité naturelle de la Vallée de l'Orneau, démontrer le rôle des services écosystémiques et créer un lieu de stockage du matériel nécessaire à la gestion de la nature de l'entité	20.000 € (provision pour l'étude du projet)
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			22/06/2023	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			Provision 20.000€	
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2022- faisabilité	Convention- PwDR 2007-2008⁶	Améliorer l'attractivité du complexe naturel dans et autour du Bois de Grand-Leez	Améliorer l'accessibilité du Bois tout en canalisant et structurant l'accueil des personnes et lui rendre une notoriété en qualité de vitrine d'une gestion intégrée du milieu forestier en bon équilibre avec sa fonction éducative et de loisirs	20.000 € (provision pour l'étude du projet)
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		Provision 20.000€
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

⁶ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

3. TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2010-e N° de visa : 10/41053	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ⁷	Construction d'une salle polyvalente	Offrir une infrastructure adéquate pour l'organisation d'animations pour les jeunes et les associations	1.170.759, 74 €	29/07/2009

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		
Le bien est-il loué ?	Oui	Non, mais est occupé régulièrement par des activités diverses
Si le patrimoine est loué⁸ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		

⁷ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁸ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : locations pour activités à caractère social, culturel, sportif, éducatif et associatif	Montant annuel	25 locations pour un montant total de <u>10.131,9€</u>
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : charges d'utilisation (eau, gaz et électricité)	Montant annuel	... €
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du bien et utilisation - Description des types d'activités menées dans le cadre du projet

La salle polyvalente localisée à Gembloux, au centre de l'entité, accueille des activités de qualité pour tout public, en permettant de répondre aux critères actuels de sécurité, d'accès, de mobilité, de respect du voisinage et d'économie d'énergie.

L'utilisation de cette salle est polyvalente, à l'instar d'une maison de village destinée à abriter des activités associatives, sportives, éducatives, sociales ou festives et d'intérêt général, initiées par les habitants tout en gardant un caractère de salle de fêtes où les jeunes peuvent organiser des soirées dansantes pouvant accueillir quelques centaines de personnes. Et dans les faits, on peut constater que les utilisateurs proviennent d'horizons variés : les associations de jeunes, les mouvements de jeunesse, les groupes sportifs, les établissements scolaires, les clubs de danse, ...

Cette salle polyvalente étant géographiquement centrale territorialement et accessible aux différents villages de l'entité, la gestion de cet espace a été confiée au service communal de gestion des infrastructures communales, lequel gère en « bon père de famille » les diverses occupations dans le souci d'offrir des espaces et locaux de rencontre modernes et bien équipés propices à toutes sortes d'activités collectives.

Cet espace dispose d'une grande salle au rez-de-chaussée pouvant accueillir quelques centaines de personnes, d'un bar et d'une cuisine équipée. A l'étage, 2 salles de réunion de taille différente sont également disponibles.

Un règlement-redevance couvrant les années 2020-2025 a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 11 septembre 2019. Ce dernier établit les tarifs applicables en fonction de certaines catégories d'occupation (dont la gratuité pour certaines catégories).

Un marché portant désignation d'un brasseur « local » a été conclu à cette même période, les différents occupants devant nécessairement passer commande auprès de lui. Des gobelets réutilisables ont notamment été instaurés.

Un éventuel agrandissement de la salle est en train de germer dans l'esprit du Gestionnaire des infrastructures communales, à objectiver dans les années à venir en fonction des futurs autres investissements. Des améliorations ponctuelles sont également en réflexion (remplacement de la baie vitrée, système d'alarme, ...).

Après la crise covid et l'utilisation quasi exclusive de l'Espace par les Restos du cœur, une certaine normalité d'occupation a pu se réinstaller en 2023.

Ainsi, 25 occupations tarifées ont eu lieu mais n'ont engendré aucun bénéfice pour la Ville (les charges dépassant les recettes).

Impact des activités sur l'emploi	

4. RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR (pour la 2 ^{ème} opération)	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
01/02/2017	01/02/2017	Conseil Communal du 07/11/2023 (<i>quart communal – remplacement d'un membre</i>).	04/08/2021 suite à l'arrêté ministériel du 12 février 2021 approuvant le ROI type de la CLDR
Date des réunions durant l'année écoulée	06/03/2023 : réunion plénière de la CLDR en présentiel. A l'ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité 2022 de la CLDR et programmation de mise en œuvre des projets - Divers : information relative au SAR « Marbrerie Dejaiffe » à Mazy – Appels à projet « Maillage vert et bleu » - Visite des locaux de Gembloux.Beer 	Nombre de présences	20 membres présents et 12 membres excusés + Echevin-Président de la CLDR + agent relais communal ODR + 1 agent de développement de la FRW

	<p>30/05/2023 : réunion plénière de la CLDR en présentiel.</p> <p>A l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'avant-projet 1.02 du PCDR « Aménagement de la place de Loncée » pour validation de la CLDR, par le bureau d'étude EQUILATERAL - Information sur l'avancée des dossiers en cours - Divers : AAP BiodiverCité 2023 et événement 10 ans du PCDN 		<p>26 membres présents et 8 membres excusés + Echevin-Président de la CLDR + agent relais communal ODR + 2 agents de développement de la FRW</p> <p>Invités : Bureau d'études EQUILATERAL</p>
	<p>05/12/2023 : réunion plénière de la CLDR en hybride (présentiel + un membre à distance).</p> <p>A l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Composition de la CLDR : remplacement de deux membres issus du quart-communal + 2 démissions de la part citoyenne à acter - Information sur l'avancée des dossiers en cours - Programmation 2024 ; activation de la prochaine demande de convention-faisabilité - Programmation 2025-2027 : exercice participatif sur la priorisation des projets - Divers : retour sur la 5^e édition du VélOrneau et activités de la CAC 		<p>22 membres présents et 7 membres excusés + Echevin-Président de la CLDR + agent relais communal ODR + 2 agents de développement de la FRW</p>

<p>Réflexion sur l'opération de développement rural</p>	<p>L'année 2023 a été une année de reprise, après les années Covid, le processus participatif a pu reprendre pleinement.</p> <p>3 réunions de la CLDR se sont tenues, en présentiel (avec une réunion hybride début décembre 2023, un membre était en effet connecté à distance).</p> <p>Lors de ces réunions, la CLDR a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Été informée de la procédure de remplacement/désignation de membres CLDR. • A continué de suivre l'avancement des différentes phases des projets en convention ou en demande de convention en développement rural : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement du cœur de village de Beuzet ○ Aménagement de la place de Sauvenière ○ Panneaux d'identité locale et panneaux agricoles ○ Aménagement de la place de Lonzée ○ Maison de la nature ○ Maison multiservices à Bossière ○ Attractivité du bois de Grand-Leez • A approuvé l'avant-projet relatif au projet de réaménagement de la place de Lonzée. <p>La séance de décembre 2023 a notamment été l'occasion tant de faire le point sur l'avancée du PCDR et que de soumettre au vote des membres le choix de mise en œuvre prioritaire des futurs projets de lot 2 et 3.</p> <p style="text-align: center;">• <u>Vel'Orneau</u></p> <p>Le Vel'Orneau, produit direct de la dynamique citoyenne durant l'élaboration du PCDR, continue sur sa belle lancée et reste un événement incontournable du mois de septembre. L'organisation de cette balade cycliste à travers les villages de Gembloux a été reprise par l'Office du Tourisme depuis l'édition de septembre 2022 avec environ un millier de participants comptabilisés pour le plus grand bonheur des participants et des organisateurs bénévoles.</p>
--	--

- **Commission Agricole Communale**

La CAC s'est réunie en mars et en septembre 2022. L'agent spécialisé « eau et agriculture » engagé, en juin 2022, par la Ville de Gembloux effectue un travail soutenu pour dynamiser cette CAC. Ainsi, il a organisé, en avril 2023, avec une délégation de la CAC une visite au CRAW où les membres ont pu partir à la découverte du recyclage des effluents de produits phytopharmaceutiques. Il a également organisé la participation de la CAC au ciné-débat ayant pour thème « L'évolution des pratiques culturelles », début décembre 2023. Enfin, il a fait en sorte qu'un partenariat se formalise entre la Ville de Gembloux et la FWA, installée à Gembloux, afin de délivrer un message positif de sensibilisation sur l'agriculture et le métier de l'agriculteur. C'est ainsi que 8 courtes vidéos vont être programmées afin de faire connaître une culture ou une pratique dont une a déjà été réalisée et tournée, depuis décembre 2023, sur tous les réseaux de la Ville et de la FWA dont le sujet est « C'est quoi les intercultures ».

Cet agent a en effet notamment pour mission, outre la gestion journalière de la problématique de l'eau, l'animation de cette CAC.

La CAC a remis un avis sur le projet « Créer et installer des panneaux "l'agriculture au fil des saisons » dont l'avant-projet a été approuvé par la Direction du Développement rural en juillet 2023.

- **GT Mobilité douce**

Après un travail de concertation et d'élaboration d'un réseau de cheminement piéton, en 2021 et 2022, une proposition finale d'un réseau a été validée par le Collège communal en mars 2021. Le balisage sur le terrain a été effectué durant l'été 2022 avec plus de 600 balises mises en place. Le réseau, 1ère ossature ramifiée tout le territoire communal mais celui-ci doit encore s'enrichir.

Le service Aménagement du territoire et plus particulièrement, la géomètre communale a effectué un important travail de priorisation au niveau de la gestion de certains dossiers de suppression, déplacement et/ou réouverture de sentiers. Un Collège communal d'août 2023 a décidé de

mettre en œuvre 4 dossiers en P1 et en a versé 7 en priorité 2.

• **GT Associatif**

Ce GT issu de la dynamique citoyenne du PCDR II a pour objectif de présenter le fonctionnement des associatifs villageois, d'échanger sur les expériences des uns et des autres, et de partager des outils de gestion et de fonctionnement. Il avait été proposé de donner la parole à Ernage animation et au comité des fêtes de Lonzée mais malheureusement, ceci n'a pu se réaliser en raison de la situation liée à la Covid-19. Si le souhait s'en fait sentir, une rencontre pourra être organisée dans le courant de l'année 2024.

• **GT Répertoire des commerces**

Ce GT ne mobilise plus beaucoup de participants au niveau de sa mise en œuvre opérationnelle. Un élément à prendre en compte est l'existence sur le site internet communal d'une base de données en la matière.

• **GT Petit Patrimoine**

En 2021, l'inventaire, composé de 236 fiches, a été rendu visible sur le module iABibliotheca.

Pour plus d'informations à ce sujet, il est conseillé de se référer aux précédents rapports annuels.

Remarque :

La CLDR a été invitée, le 13 septembre 2023 à participer à la réflexion concernant le projet de renforcement du maillage vert et bleu sur le site de l'ancienne briqueterie de Grand-Manil (la Ville ayant obtenu un subside régional de 224.266 € via un appel à projet lancé en 2022). Quelques membres ont donc participé, le samedi 14 octobre 2023 à une visite du site et à un partage d'idées ensuite.

5. PROGRAMMATION AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet estimé à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année 2024	1	Créer une maison rurale à Beuzet	Montant actualisé fin 2023 : 3.206.379 € TVAC (comprenant des réaménagements sportifs au niveau du complexe sportif)	Direction du Développement rural et subsides Infrasports tant pour l'utilisation du bâtiment que pour l'espace extérieur	80% (Plafond 680.000 €)

Suivant l'exercice participatif proposé à la CLDR de début décembre 2023, il ressort que les fiches-projets suivantes sont pressenties pour une activation éventuelle :

En 2025 :

- FP 2.3 – Concevoir un lieu de convivialité à Bothey
- FP 2.2 – Embellir la place d'Isnes-les-Dames

En 2026 :

- FP 3.17 – Sécuriser la liaison entre Sauvenière et le terrain de football
- FP 2.1 – Aménager la place de Grand-Leez